RAMONVILLE Ronde pédestre: 1200 coureurs

• page 26

CALMONT

Le Téléthon bat des records

REVEL

Les Gilets jaunes restent mobilisés

• page 30



FROUZINS

La disparue retrouvée saine et sauve

• page 22

Rugby/Pro D2

Colomiers: le défi de Johan Deysel

page Sports 31



SUD-EST

JEUDI 13 DÉCEMBRE 2018

05 62 11 33 00 ● hub31@ladepeche.fr

Ça sent encore la manif...

Gilets jaunes, lycéens et syndicats appellent à la mobilisation, samedi. • pages 20 et 21

IMPÔTS

Les couacs des pénalités à 15 euros

Les sanctions financières contre les contribuables qui n'utilisent pas encore le télépaie-ment ont été levées par le ministre Gérald Darmanin. Mais usagers et agents des impôts y perdent encore leur latin... Pas rassurant avant l'arrivée de la retenue à la source.

page 24



La révolte de Danielle, la retraitée, a fait reculer le ministre. / Photo DDM, Frédéric Charmeux

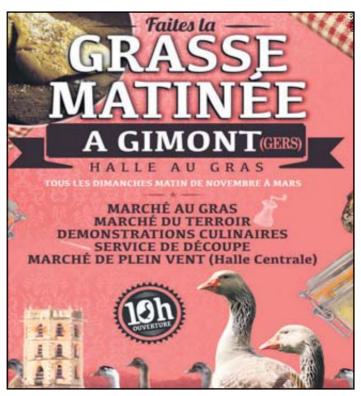


Dans le secret des indiens Kogis, en plein cœur de la Colombie

Télévision. L'animateur Frédéric Lopez et le spationaute Thomas Pesquet les ont rencontrés grâce à l'association Tchendukua • dernière page







grand toulouse



PALLADIA

• Brunch : Dimanche 9 décembre

Retrouvez-vous en famille au Palladia, Salon Opéra, pour un brunch gourmand autour de la magie de Noël! Au programme, de nombreuses animations pour les enfants

Tarif: à partir de 45 euros

• Bach, pour servir cet immense compositeur Clara Cernat, se joint à l'Orchestre de Chambre de Toulouse, dimanche 16 décembre 2018 à l' Hôtel Palladia. Concert à 11h suivi du déjeuner.

Tarif: 55 euros « Concert & Déjeuner » et 25 euros pour le spectacle seul (pour une place adulte achetée une place enfant offerte)

Renseignement et réservation : 05 62 120 240 **06 76 13 19 92 -** www.hotelpalladia.com

3T CAFÉ-THÉÂTRE BILLETTERIE SEPTEMBRE 2018

1er café-théâtre de France, les 3T fête cette année ses

Retrouvez ses velours rouges, son ambiance cosy, ses ardoises de tapas et bien sûr, sa programmation comique exceptionnelle!

- « Hollywood »: Nouveauté! Un succès à New-York, Sydney, Londres, Berlin... L'histoire folle et pourtant vraie de l'écriture du scénario de « Autant en emporte le vent »!
- « Pat et Fred partent en live » : Après « Toulousain » ou encore « A'm'en'donné », Pat et Fred se retrouvent pour un spectacle inédit à deux
- « Chéri, on se dit tout! » : Après le triomphe de « Dans la peau de ma femme », découvrez le dernier succès de Benoit Labannierre et Guilhem Connac!
- « Le dîner de cons»: La pièce culte au succès mondial qu'il faut avoir vue en live sur scène au moins une fois dans sa vie !! Dernières dates.
- « Dans la peau de ma femme » : Une comédie truculente, drôle et intelligente où hommes et femmes apprendrons beaucoup d'eux-mêmes!
- « Alors on danse! »: Le Lac des Cygnes mais aussi « Billy Elliot » et « Dirty Dancing » comme vous ne les avez jamais vus avec ce show coloré qui fait l'unanimité!
- « Toulousain! »: 4ème saison pour ce spectacle cultissîme, véritable hymne à la Ville rose!
- « Un dîner d'adieu » : La dernière nouveauté hilarante des auteurs du « Prénom »!
- « Braquage à la Toulousaine » : Quand un braquage tourne au fiasco... Une comédie hilarante et tout public, magistralement interprétée. Une vraie réussite!
- « Les Clotildes dans : Pourquoi pas nous ? » : Entre musique et comédie, elles déchaînent leur public et enflamment les planches, c'est un triomphe!!

Pour Noël: places cadeaux à offrir. Tapas et boissons. Location de salle(s).

+ de programmation et résa sur www.3tcafetheatre.com 05 61 63 00 74. Spectacles: du mardi au jeudi à 20h; les vendredis et samedis à 19h & 21h.

40. rue Gabriel Péri - 31000 Toulouse

LE BASCALA

LES TAMBOURS DU BRONX : Concert. Pour ce spectacle le groupe nous propose un concert version métal. Vendredi 7 Décembre 2018. Tarifs 25 à 21€.

- PRÉLUDE POUR UN POISSON ROUGE : Jeune Public. Magie, art martiaux, excentricité vous mettront le sourire jusqu'aux oreilles. Mercredi 19 Décembre à 17h30. Tarifs : 12 – 10 – 8€
- CABARET BURLESQUE : Effeuillage comique. Un spectacle divertissant mêlant cabaret coquin et comédie légère. Samedi 19 Janvier 2019 - tarifs 29 à 25€.
- LES WRIGGLES: Situés entre le théâtre, la chanson et l'humour, les Wriggles font rirent. Concert présenté dans le cadre du festival Détour de chant. Samedi 26 Janvier 2018 Tarif ; 28 à 24€.
- ESPÈCES MENACÉES : Pièce de théâtre avec l'équipe de camping paradis : Laurent Ournac, Thierry Heckendorn et Patrick Guerineau. Mise en scène Arthur Jugnot. Samedi 09 Février -Tarif 33€ - 29€
- -Infos billetterie: www.le-bascala.com / 05 61 82 64 37 Fnac, Carrefour, Leclerc, Cultura

presse

Un lot de «Dépêche» en vente aux enchères

Aujourd'hui, sous le marteau de Marc Labarbe, commissaire-priseur à Toulouse, se déroule une vente exceptionnelle. Parmi les « pépites », un lot de 21 exemplaires de La Dépêche (suppléments illustrés des numéros 2 à 30), de 1898, vendus 5 centimes, chaque semaine. « Ils sont en parfaite conservation, c'est assez rare, avoue Camille Chabroux, commissaire-priseur. À l'époque, La Dépêche rachète les unes du Petit Journal (Paris) alors très lu. Par le biais d'illustrations polychromes, au texte réduit, ces journaux relatent donc des faits nationaux ». Parmi les titres parfois anecdotiques, donnant au lecteur l'impression de vivre le fait divers en direct, on peut lire Ladisparition des voitures aux chèvres, ou encore Suicide d'une enfant de dix ans, ce dernier titre présenté, pour l'époque, d'une

façon très moderne. Découvert chez un particulier parisien ayant des racines dans le Sud-Ouest, ce lot, estimé entre 300 et 500 euros, devrait séduire des collectionneurs et des passionnés de ce journal local. Autre vente particulièrement intéressante, celle d'un lot de huit fauteuils et d'une bergère de 1784, retrouvé chez un particulier de la région, ayant appartenu à l'abbé Dharol, aumônier au château de Versailles, sous Louis XVI. « Ce mobilier inédit, certainement dispersé durant la Révolution, porte un numéro d'inventaire et une étiquette qui certifient leur fabrication à l'atelier de Versailles, poursuit Camille Chabroux. Ce qui a permis aux Archives Nationales de le dater ». Un témoignage du système de production qui se faisait alors pour les courtisans vivant à la Cour de Versailles. Cet en-



semble estimé entre 3 000 et 5 000 euros, suscite beaucoup d'intérêt de galeries parisiennes. Silvana Grasso Ce jeudi entre 15 h 30 et 16 h 30 Bd Michelet à

fiscalité

Impôts : les pénalités à 15 € génèrent de nouveaux couacs

Les sanctions financières contre les contribuables qui n'utilisent pas encore le télépaiement ont été levées. Mais usagers et agents des impôts y perdent leur latin...

Tl n'est jamais trop tard pour bien faire! Mais la décision, **⊥**du ministre de l'Action et des Comptes publics, Gérald Darmanin, de supprimer la pénalité de 15 euros minimum en cas de paiement des impôts par chèque, au-dessus de 1 000 euros dus, n'a pas (encore) endigué le courroux de contribuables incrédules et la circonspection des agents publics. Mieux, l'affaire dont nous nous sommes fait l'écho la semaine dernière, a même révélé quelques couacs supplémentaires, qui n'ont rien à voir avec le seul paiement dématérialisé ou non des taxes locales. Ainsi de ce retraité toulousain éligible au tout nouvel impôt sur la fortune immobilière (IFI) qui remplace le fameux ISF... « Je paye toute ma fiscalité par prélèvement à l'échéance, sauf l'IFI, parce que c'est impossible, raconte-t-il. je l'ai donc payé par chèque, en septembre, en majorant la somme due de 15 euros forfaitaire comme demandé par l'administration. Mais quelques jours plus tard j'ai reçu de la part des finances publiques un nouveau chèque du même montant au motif d'un excédent de versement... avant de recevoir, un mois plus tard, une mise en demeure pour m'acquitter des 15 euros que j'étais censé devoir. C'est ubuesque!»

Imbroglio aux guichets

Un quiproquo qui n'est pas isolé et qui ne fait pas rire les syndicats de la fonction publique. « Les agents qui travaillent au contact des usagers nous ont déjà fait remonter une forte affluence aux guichets relative à la réception de ces lettres de relance, explique-t-on à la CGT. Et le personnel a dû subir l'agressivité de certains contri-



Danielle, une retraitée toulousaine, a été révoltée de devoir payer une majoration en s'acquittant de l'impôt par chèque. Elle a été entendue par le ministre, Gérald Darmanin. / DDM, Frédéric Charme

voyer de tels rappels. Surtout lorsqu'on demande dans la foulée aux agents d'accepter de façon systématique et sans conditions, la remise de majoration ». Jean-Claude, lui, attend toujours à Blagnac, une réponse à la lettre qu'il a envoyé à l'administration pour lui faire remarquer qu'elle lui demandait les fameux 15 euros, alors qu'ils payent ses différentes contributions par télépaiement depuis 20 ans. Drôle de manière de saluer un pionnier de l'informatique... « Les effectifs

buables. Dans cette période à la baisse dans nos services detrès tendue en matière de fis- puis des années n'autorisent calité, il est irresponsable d'en-pas de tels errements, qui vont générer un surcroît de travail et de tensions insupportables pour les agents », pointe la CGT. Qui voit le mois de janvier arriver avec beaucoup d'inquiétude. « À quelques jours de la mise en place du prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu, la situation nous fait craindre les plus grandes difficultés pour les conditions de travail des agents, mais aussi pour l'accueil des usagers et le traitement des dossiers ». Rien de rassurant.

Gilles-R. Souillés

EUROS > Pénalité. Une majoration de 0,2 % du montant de l'impôt a été instituée en 2018 pour les contribuables qui ne payaient pas par paiement dématérialisé audessus de 1 000 euros. Avec un forfait de base de 15 €. Face à la fronde, le ministre l'a supprimée la semaine dernière. Le seuil doit être abaissé à 300 euros en 2019.

« J'ai reçu des tinances publiques un chèque de 15 € au motif d'un excédent de versement... avant de recevoir, un mois plus tard, une mise en demeure pour payer ces 15 € que j'étais à nouveau censé devoir »...

LA CGT TANCE LE MINISTRE!

Le communiqué de presse qu'a publié le ministre de l'action et des comptes publics Gérald Darmanin, vendredi dernier, pour annoncer la suppression de la pénalité de 15 euros, contribue, selon la CGT, « à mettre de l'huile sur le feu ». D'autant que le ministre a cru bon de préciser que « le rôle de l'administration est d'abord d'accompagner les usagers, pas de les sanctionner ». Ce que le syndicat juge un peu gonflé. « Venant du responsable de la mise en place de cette réglementation, ces propos sont inadmissibles et jettent une fois de plus l'opprobre sur les agents des finances publiques. Nous considérons que si la loi ne doit pas être appliquée, il convient de proposer son abrogation dans le projet de loi de finances 2019, d'autant que le seuil déclencheur de l'obligation de paiement dématérialisé sera abaissé à 300 euros à compter de janvier